

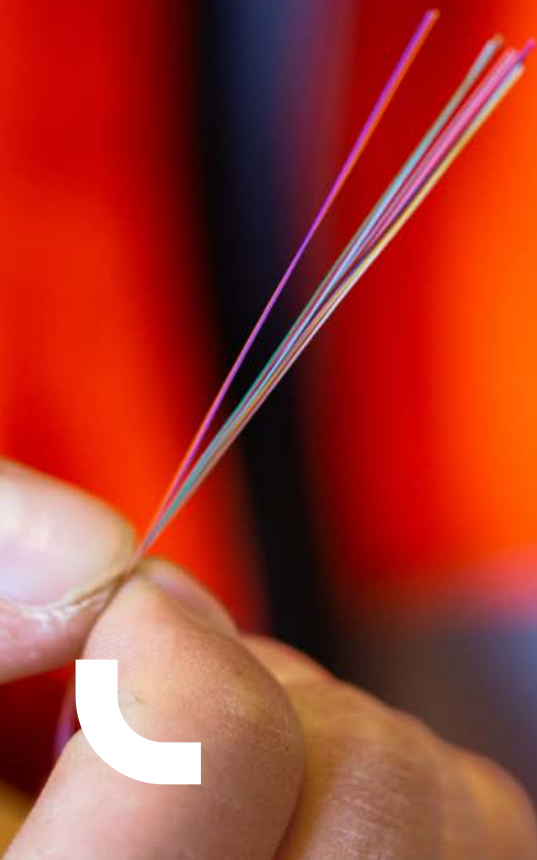


Entreprises, vous souhaitez
bénéficier des services pros
de la fibre optique ?

PRENEZ DE L'AVANCE

en optant pour le

PRÉ-RACCORDEMENT



En partenariat
avec le réseau public

THD 42
Réseau fibre optique d'initiative publique

GAGNEZ DU TEMPS

en profitant du pré-raccordement

QUELQUES RAPPELS SUR LA FIBRE OPTIQUE ET SES ACTEURS

Vos collectivités ligériennes ont cofinancé la construction de deux réseaux d'initiative publique pour permettre à l'ensemble du territoire de bénéficier d'infrastructures fibre optique ouvertes aux opérateurs.

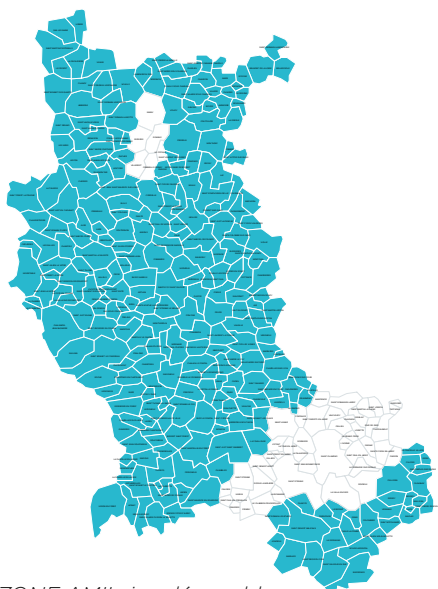
EN 2005, le Conseil Départemental de la Loire a confié à LOTIM Télécom, la construction, l'exploitation et la commercialisation des infrastructures

du RIP1 (Réseau Initiative publique 1^{re} génération) au bénéfice des zones d'activités et des établissements publics, ainsi que pour le dégroupage ADSL destiné au grand public.

Le SIEL-TE¹ assure quant à lui la construction du RIP2 (THD42) hors Zone AMII² sur 274 communes et a confié l'exploitation, la maintenance et la commercialisation à THD42 Exploitation.

La complémentarité des deux réseaux permet aux entreprises comme à l'ensemble des particuliers d'accéder au très haut débit sur tout le territoire.

En zone THD 42, pour bénéficier pleinement de tous les services de la fibre optique, il est important d'anticiper son arrivée et de gagner du temps grâce au pré-raccordement gratuit jusqu'en 2025 (dispositif pris en charge par le SIEL-TE et ses partenaires).



ZONE AMII signalée en blanc
ZONE THD42 en couleur

¹ SIEL-TE : Syndicat Intercommunal d'Énergies du département de la Loire

² Zone AMII : secteur dense sur lequel un ou des opérateurs ont manifesté leur intérêt pour déployer la fibre optique. Dans la Loire, Orange s'est positionné sur des communes appartenant à Roannais Agglomération (6 communes) et à Saint-Étienne Métropole (43 communes) à destination des particuliers.



UNE PTO GRATUITE

avec le pré-raccordement

1



IDENTIFIEZ-VOUS ET VÉRIFIEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ AUX OFFRES PRO LOTIM

Connectez-vous sur www.lotimtelecom.com rubriques *Reliez vos locaux au très haut débit* et *Tester mon éligibilité*. Saisissez l'adresse du bâtiment à raccorder qui doit être identifié d'une **pastille verte ou bleue**.

2



VISUALISEZ VOTRE BÂTIMENT ET SOLICITEZ UN RENDEZ-VOUS

En cliquant sur la pastille, un message apparaît. Cliquez dans la zone bleue et confirmez l'emplacement de votre bâtiment et son adressage. Une fenêtre vous dirige sur la prise de rendez-vous. Complétez votre identité en remplissant le formulaire qui s'affiche dans cette nouvelle fenêtre. Un message vous est automatiquement adressé par email et **il est impératif de cliquer sur le lien de confirmation afin de valider votre demande**. Vous aurez 3 jours pour le faire.

3



RACCORDEZ-VOUS

Un sous-traitant du SIEL-TE prendra contact avec vous pour programmer un rendez-vous. Le technicien interviendra gratuitement pour **établir la liaison entre votre bâtiment et le réseau public en vous installant une PTO**.

Avant l'intervention du technicien, il est indispensable de préparer l'accès du domaine public au domaine privé et le cheminement dans la partie privative. Consultez la page suivante.

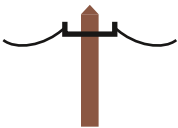


QUELS TRAVAUX

prévoir avant l'arrivée du technicien ?

Dans le cadre du dispositif, le raccordement est gratuit jusqu'en 2025 et concerne tous les bâtiments du territoire du département de la Loire y compris les entreprises, les exploitations agricoles, les locaux associatifs situés dans la zone THD42 (hors zone AMII).

Néanmoins, il est indispensable de préparer l'accès du domaine public au domaine privé et de s'assurer que la fibre optique pourra cheminer dans une infrastructure d'accueil avant l'intervention du technicien (société mandatée sous-traitante du SIEL-TE). Ces travaux sur le domaine privé sont de votre ressort et à votre charge, il est nécessaire :



D'identifier le raccordement télécom initial : en aérien (depuis un poteau) ou en souterrain (via un fourreau ou une gaine).



De fournir l'électricité et prévoir la mise en place d'une gaine ICTA (gaine de Ø25 mm qui sera pré-aiguillée de préférence).



De contrôler l'état de vos fourreaux et gaines existants. Si nécessaire veillez à les déboucher, percer un mur, une dalle ou faux plafond, creuser une tranchée, élaguer un arbre...



De définir l'emplacement optimal de la pose de la prise en tenant compte de la configuration de votre bâtiment, des équipements (baie informatique) et des travaux d'extension que vous seriez amenés à envisager. Une fois posée, la PTO ne peut être déplacée.

Le jour de votre intervention, si le technicien rencontre une difficulté, le raccordement ne pourra aboutir. Le technicien n'est pas habilité à modifier le domaine privé.





PLUS VITE RACCORDÉ

plus vite abonné !

SOUSCRIRE À UNE OFFRE D'ABONNEMENT AUPRÈS D'UN OPÉRATEUR

Pour vous aider à identifier vos besoins, téléchargez notre plaquette disponible sur le site www.lotimtelecom.com rubrique [Découvrez la fibre optique](#). Suivant vos usages, deux possibilités vous sont offertes pour profiter du réseau fibre optique de la Loire :

Votre entreprise a

Elle peut s'appuyer sur

Elle pourra prétendre à

Des besoins télécoms
importants

**UNE LIGNE FIBRE
ENTREPRISE**
à partir de 250€/mois*

Disponible sur tous nos réseaux,
elle apporte confort et sécurité d'usage

Internet sécurisé
Multiples canaux VoIP
Sécurisation des données
SAV premium
etc.

Une fibre dédiée qui vous permet de disposer de débits garantis et d'engagements de qualité de service (garantie de temps de rétablissement, disponibilité de service maximale...). Consultez la liste des opérateurs sur www.lotimtelecom.com rubrique **Nos opérateurs partenaires**

Des besoins télécoms
professionnels

UNE LIGNE FTTH PRO
à partir de 70€/mois*

Disponible sur nos réseaux FTTH,
elle apporte le THD à coût modéré

Internet sécurisé
1 à 2 lignes VoIP

Choisissez votre opérateur sur le réseau THD42 parmi **les opérateurs disponibles**.

*Tarifs communiqués à titre indicatif : les opérateurs construisent leurs offres sur la base du catalogue LOTIM



Pour toutes informations commerciales ou techniques,
nous vous remercions de contacter :

**VOUS ÊTES UN OPÉRATEUR, UNE ENTREPRISE
AVEC DES BESOINS TÉLÉCOMS IMPORTANTS**

Farid Aniki - Chargé de comptes
f.aniki@axione.fr

**VOUS ÊTES UNE COLLECTIVITÉ, UNE ENTREPRISE
AVEC DES BESOINS TÉLÉCOMS PROFESSIONNELS**

LOTIM Télécom
contact@lotimtelecom.com
04 77 79 21 19

 [@Lotim42](https://twitter.com/Lotim42)
www.lotimtelecom.com

Les petites entreprises (individuelles, artisanales) peuvent opter
pour un forfait non professionnel. Rendez-vous sur www.thd42.fr
pour connaître les opérateurs présents et découvrir leurs offres.

LOTIM Télécom et THD42 Exploitation sont des filiales d'Axione Infrastructures.